

Essai d'analyse de la politique des Investissements Directs Etrangers en Algérie

CHHA khemici,

Maitre de conférences (A) Université Alger III

KEDDI Abd elmajid,

Professeur Université Alger III

Résumé : Le volume des IDE à destination des pays en développement a connu une évolution importante au cours des années 2000 et 2010. L'intérêt porté aux IDE dans les pays d'accueil en développement est généralement justifié par de nombreuses attentes : leur impact sur le développement économique, l'ouverture sur les marchés extérieurs, l'amélioration des systèmes de gestion au niveau local, et les transferts de technologies et de savoir faire.

Conscientes d'effets, ces pays ont mis en place des mesures et des mécanismes d'attractivité afin de bénéficier de l'implantation des firmes étrangères.

Cet article est organisé en deux volets : le premier a trait à l'analyse de la littérature des IDE, notamment les déterminants et les effets afin de faire le point sur les principales controverses actuelles ; dans le second, le point sera mis sur la politique des IDE en Algérie.

Mots clés : investissements directs étrangers, pays en développement, attractivité, Algérie.

Introduction

Depuis les années 1980, l'ouverture de l'économie mondiale s'est caractérisée par un accroissement des flux des investissements directs étrangers (FIDE). Cette ouverture s'est accompagnée d'une intégration à un niveau régional, dont l'objectif est double : –la promotion et la stimulation des investissements et du commerce international ; –l'aboutissement à une croissance économique durable à travers, notamment l'extension des marchés régionaux, l'amélioration de la compétitivité et l'allocation optimale des ressources.

Dans ce cadre, la déréglementation des IDE consiste à supprimer un certain nombre de restrictions aux flux entrants d'IDE. S'affirme ainsi un renouveau des fonctions de l'Etat : c'est le développement de l'Etat modalisateur, qui s'efforce non seulement de contribuer à l'internationalisation des firmes locales, mais qui tente aussi d'attirer les investisseurs étrangers en mettant en œuvre l'attractivité du territoire.

Les investissements directs étrangers (IDE) sont indispensables tant pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil, et font partie intégrante d'un système économique mondial ouvert et efficace et constituent l'une des principales actions du développement aussi bien régional qu'international.

A cet effet, on peut constater que les avantages procurés ne se répartissent pas équitablement entre les différents pays. Or, les politiques d'ordre local et le cadre international qui régulent l'investissement jouent un rôle important pour attirer les IDE vers le plus grand nombre de pays d'accueil en développement, et pour que les investissements aient des effets positifs sur le développement économique de ces pays. Donc, il appartient aux pays d'accueil de mettre en œuvre des conditions favorables d'attraction des IDE.

En effet, la forte proportion des FIDE a pour origine les pays de l'OCDE, aussi, les pays développés peuvent contribuer à la réalisation d'un tel programme. Ces pays mettent en place des mesures de facilitation au profit des pays en développement, des pays émergents et en transition, afin de leur permettre l'accès à la technologie et aux marchés extérieurs, et leur assurer la cohérence de leurs actions en faveur du développement.

Aujourd'hui, les IDE sont considérés de plus en plus sollicités aussi bien par les pays développés que par les pays en développement et ne sont plus considérés comme facteur de dominance économique. Par ailleurs, les IDE peuvent générer des effets négatifs potentiels économiques et non économiques pour les pays d'accueil, mais plutôt comme un canal de transfert de développement technologique, de création de richesse, d'emploi et de savoir faire. Concernant les pays du Maghreb, et plus particulièrement l'Algérie, nous pouvons constater qu'après leur indépendance, l'IDE était regardé avec une certaine méfiance. Il était considéré comme une sorte de menace à la souveraineté nationale, et un nouveau mode de colonisation par le biais d'implantation de firmes multinationales.

Actuellement, avec la naissance de nouveaux courants de mondialisation, de globalisation et d'internationalisation de l'économie, on assiste à un changement des comportements économiques des pays en développement de façon générale, et des pays du Maghreb de façon particulière. Le schéma économique mondial rend nécessaire la concrétisation des actions d'investissement dans les pays en développement par le biais des accords d'intégration régionale ⁽¹⁾ qui prévoient la favorisation des IDE et la mise en place d'une zone de libre échange.

Cet article s'articule autour de trois sections. Dans la première, nous proposons une approche de la littérature des IDE comme point de départ de notre analyse. Dans la deuxième section, nous allons centrer notre discussion sur l'analyse des déterminants et des effets des IDE. La dernière sera consacrée à l'étude de la réalité des IDE en Algérie.

1. Revue de la littérature des IDE

1.1. Notion d'IDE

La notion d'IDE a subi de profondes modifications dans le temps et dans l'espace, en passant de la définition classique à travers le transfert de capitaux à l'étranger à la définition contemporaine. Le FMI définit l'IDE comme « les investissements effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur »⁽²⁾. Selon l'OCDE, l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays « A » obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un pays « B ».

Le concept d'intérêt durable permet de distinguer parmi les mouvements internationaux de capitaux, les IDE des placements internationaux sous forme d'investissements de portefeuille. L'IDE implique généralement un pouvoir de décision de l'investisseur sur l'entité implantée à l'étranger. Il se traduit non seulement par un transfert de capitaux, mais aussi par un transfert de technologie et de capital humain.

1.2. Apport des économistes

La complexité des échanges économiques mondiaux a conduit à la multiplication des recherches économiques tant théoriques que pratiques, justifiant la diversité d'hypothèses et de modèles explicatifs des différents phénomènes économiques. Les déterminants des IDE constituent des facteurs d'action pour les pays qui souhaitent mettre en place des politiques d'attraction, en se basant sur les variables les plus significatives.

C'est ainsi que les économistes (De Mello, 1999), (Zhang, 2011), ont mis l'accent sur les canaux par lesquels les IDE peuvent apporter des effets positifs directs et indirects sur le développement, dans le cas où les conditions locales offertes sont favorables. Au contraire, (Ait Ken et Hanison, 1993), (Saggi, 2000), ont démontré que les IDE peuvent générer des effets négatifs, voire mitigés sur le développement des pays d'accueil.

En fin, les gourous de l'école de l'intégration traitent le phénomène des IDE sur la base de plusieurs variables tant macroéconomiques, que microéconomiques et méso-économiques, en l'analysant du point de vue des pays investisseurs et d'accueil. Cette école regroupe les fondements théoriques les plus utilisés dans les recherches empiriques. Parmi les économistes qui ont contribué à l'explication des mécanismes d'internationalisation des firmes, (JH. Dunnig, 1981) a proposé une synthèse des approches explicatives des IDE. Selon l'auteur, la décision d'une firme désireuse s'implanter à l'étranger est fonction de trois avantages : un avantage à l'internationalisation, un avantage monopolistique, et un avantage à la localisation. Cette pensée a fait l'objet de critiques par (Muchielli, 1985).

En d'autres termes, la théorie néoclassique stipule que les facteurs traditionnels notamment, de production, ainsi que les ressources naturelles sont des éléments influençant les décisions en matière de localisation des IDE dans les pays d'accueil. En plus de ces éléments, s'ajoute le facteur géographique qui constitue un stimulant à la décision d'IDE. D'un point de vue économique, le développement des relations internationales débouche vers l'intégration des pays en développement dans le processus de mondialisation économique. Par ailleurs, le retard accusé par ces pays les a incité à solliciter la contribution des pays de l'OCDE par le biais des IDE. Ce mode d'accès est d'autant plus important dans la mesure où il ne se limite pas aux opérations de transfert de capitaux vers les pays d'accueil, mais également de technologie avancée et de savoir faire.

1.3. Typologie d'IDE

L'IDE peut prendre plusieurs types :

1.3.1. Selon le mode de croissance

L'IDE peut être réalisé soit ⁽³⁾: –par croissance interne au niveau d'une même entité transnationale entre la maison mère et ses filiales implantées dans les pays d'accueil (création d'entités nouvelles, extension des capacités de production, mouvements des flux financiers, réinvestissement intégral des bénéfiques) ; –par croissance externe via la présence de deux vecteurs : les programmes de privatisation lancés depuis 1980 ; les fusions– acquisitions géantes destinées à positionner les firmes transnationales en situation d'oligopole.

1.3.2. Selon la forme

Selon l'OCDE, l'IDE peut prendre différentes formes ⁽⁴⁾: –IDE de création : il se matérialise par la création d'une filiale nouvelle avec l'installation de nouveaux moyens de production et de recrutement de nouveaux employés ; – –IDE d'extension : il se caractérise par l'accroissement de capacités de production des filiales déjà installées par apport de capital ; –IDE de restructuration financière : cet IDE se réalise par l'injection de fonds pour apporter un soutien financier à une filiale en difficulté ; –IDE de fusions – acquisition : cet IDE se matérialise par un transfert de propriété des titres de la filiale objet d'acquisition.

1.3.3. IDE basé sur la logique de création de filiales à l'étranger

En introduisant cette logique, Markusen (1996), distingue ⁽⁵⁾: – l'IDE horizontal : ce type d'IDE est basé sur la création de filiales qui optent pour une stratégie de standardisation de la production au même titre que la société mère du pays de l'investisseur ; – L'IDE vertical : dans ce cas, l'investisseur opte pour une stratégie de différenciation des produits par l'implantation de filiales dans des pays différents. L'objectif de l'investisseur est d'en tirer profit

des différences entre papys d'accueil. Dans ce cas, l'activité à l'étranger complète l'activité de la maison mère.

1.3.4. Les IDE par type d'instruments financiers

Selon l'OCDE, l'IDE peut être réalisé sous forme de : -titres de participation : ils enregistrent les actions ordinaires et les actions privilégiés, les réserves, les apports au capital et les bénéfices réinvestis de fait dans la filiale ; -Titres de créances : regroupent les valeurs mobilières négociables, les billets de trésorerie, les billets à ordre, les actions privilégiés à dividendes fixes, les prêts, les dépôts, ...

II. Déterminants et effets des IDE

2.1. Déterminants des IDE

Malgré la place importance qu'occupent les investissements internationaux dans les économies, et malgré la riche littérature consacrée à ce sujet, les auteurs n'ont pas abouti à identifier le cadre théorique permettant de comprendre les déterminants des IDE. C'est d'abord surtout depuis le tournant des années 2000 que la littérature sur les IDE a connu une forte accélération, en lien avec le développement du phénomène.

En effet, l'analyse des déterminants de l'IDE se situe entre l'économie internationale et l'économie industrielle. C'est ainsi, que de nombreux travaux empiriques ont récemment exploité des informations pour essayer de comprendre les déterminants de l'IDE. Cette phase s'avère nécessaire pour envisager les marges de manœuvres éventuelles qu'ont les autorités politiques pour encourager les IDE entrants. Parmi les principaux déterminants de l'IDE, on peut citer entre autres :

2.1.1. Le potentiel du marché

Il apparaît comme un déterminant majeur des flux entrants et de la décision d'IDE. Le lien entre la décision d'investissement et la taille du marché local trouve son explication dans le cadre des théories récentes du commerce. Ainsi, les modèles développés par Krugman (1991) montrent qu'en présence des barrières à l'échange international et d'économie d'échelle, il est préférable de pénétrer le marché cible par le biais des filiales plutôt que d'exporter (IDE horizontal). Les politiques d'intégration régionale (PIR) sont susceptibles d'améliorer les conditions d'attraction d'un pays. Barrell et Pain⁽⁶⁾ démontrent pratiquement l'effet positif de la création du marché unique Européen sur les IDE entrants des pays membres.

2.1.2. Barrières à l'échange international

Ils constituent un déterminant aussi important de l'IDE. La littérature empirique a ainsi étudié la place des ses différentes dimensions (cout de transport, trajet, obstacles commerciaux,..)⁽⁷⁾. dans leurs travaux dominés par l'IDE horizontal montrent que le volume des affaires réalisé par des filiales à

l'étranger est plus important que les obstacles à l'échange international sont élevés. Au contraire, quand les IDE verticaux peuvent être illustrés, il ressort que l'importance des coûts de transport freine la décision.

3.1.3. L'agglomération entre firmes

Des études récentes ont démontré que le regroupement de firmes peut créer des effets positifs (Head, Ries et Swenson 1995:1999). Ces effets sont liés à l'accès à une main d'œuvre qualifiée, ou à la proximité de pôles de recherche et développement. L'agglomération permet aussi le renforcement des liens verticaux entre les entreprises (Fujita, Krugman et Venales, 1999).

3.1.4. Le coût des salaires

La recherche d'optimisation des coûts de production est à la base de l'IDE de type vertical. La firme qui souhaite optimiser le coût de fonctionnement de ses activités opte pour une implantation dans le pays qui lui offre la plus faible fonction de coût. Donc, le salaire est l'un des éléments du coût du travail qui ont un poids important dans la structure financière de la firme.

D'un point de vue théorique, on s'attend ainsi à ce qu'un niveau de rémunération important dans l'économie des pays d'accueil soit un facteur distinctif de l'IDE. Les études empiriques amènent pourtant à des résultats contrastés. Si (Amiti et Javorcik, 2008) estiment un effet négatif des salaires en étudiant les choix de localisation d'entreprises entre les différentes provinces chinoises, (Hedd et Mayer, 2004) démontrent que le niveau des rémunérations joue un rôle non significatif sur les choix d'IDE des entreprises Japonaises et Américaines au sein de l'union Européenne. Néanmoins, l'impact quantitatif des institutions du marché du travail sur la probabilité d'implantation de filiales reste limité par rapport aux autres déterminants comme la taille du marché par exemple.

3.1.5. Le cadre réglementaire, institutionnel et fiscal

L'existence d'un tel cadre qui gouverne et régleme l'activité de l'IDE est considéré l'un des principaux éléments qui influencent les tendances de l'IDE. Pour que ce cadre soit un facteur d'attractivité de l'IDE, un certain nombre de conditions soit présent : .existence d'un code d'investissement claire et transparent ; .existence de garanties réelles et suffisantes permettant la protection totale de l'investisseur étranger ; .existence d'un système judiciaire capable de respecter les lois et les contrats, et le règlement des contentieux entre l'investisseur et le pays d'accueil.

D'un point de vue fiscal, la théorie suggère que la politique fiscale influence les choix de localisation des filiales à l'étranger. Il ressort des études empiriques que les entreprises ont un avantage à s'implanter dans les pays où la pression fiscale est faible.

3.2. Les effets des IDE

Mesurer l'impact des IDE tant sur les économies des pays en développement que des pays hôtes est un travail difficile du fait de la diversité des canaux de transmission potentiels et de la difficulté de spécifier le contrefactuel. Nous passons ici en revue les effets générés par les IDE dans les pays d'accueil et les pays d'origine, et les résultats attendus des études empiriques sur cette question. D'un point de vue théorique, les canaux de transmission des effets des IDE sur l'économie de ces pays sont classés en trois catégories⁽⁸⁾ : Les effets sur la croissance ; les effets sur le marché des facteurs ; et les effets sur l'environnement.

Sur le premier point, la question majeure est de savoir si l'arrivée d'une firme multinationale contribue à l'amélioration de la croissance. Concernant le marché des facteurs, la majorité des débats se concentre sur les effets en termes d'emploi. En fin, la présence des firmes multinationales est susceptible d'engendrer un impact positif sur l'environnement.

3.2.1. Les effets sur la croissance

L'IDE influence positivement la croissance des pays d'accueil par l'amélioration de la productivité des facteurs grâce au transfert de technologie et de savoir faire qui accompagne l'investissement. Ce dernier permet de faciliter l'accès au marché d'exportation et contribue à une amélioration de la compétitivité des entreprises locales. Trois mécanismes peuvent intervenir à cet égard⁽⁹⁾ : Les liens entre les flux d'IDE et le commerce extérieur ; les retombés et autres externalités dont bénéficient les entreprises du pays hôte ; l'incidence directe sur les facteurs structurels de l'économie locale.

Dans les pays en développement, l'IDE semble avoir un effet peu moindre sur la croissance, ce que l'on a imputé à l'existence « d'effet de seuil ». Pour qu'un effet de l'IDE soit positif sur la croissance économique des pays d'accueil, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies en matière d'éducation, de technologie, de développement de marchés financiers, d'infrastructures et de santé. Sadni Jallab et al mettent en avant l'importance de la stabilité macroéconomique (mesurée par le taux d'inflation) dans les pays du moyen orient et d'Afrique du nord (MENA) comme condition à l'existence d'un effet positif des IDE sur la croissance des pays d'accueil.

3.2.1.1. Le commerce extérieur : Les effets de l'IDE sur le commerce extérieur différent selon le contexte des pays hôtes et la nature des secteurs économiques. L'objectif principal de l'IDE pour les pays en développement réside dans sa contribution durable à l'intégration de l'économie des pays d'accueil dans l'économie mondiale. Ces pays pourraient asseoir une stratégie attractive de l'IDE, visant l'élargissement du marché par des mesures d'intégration et de libéralisation des échanges au niveau régional. Certaines études récentes avancent que l'IDE n'a généralement pas été un instrument adéquat pour les stratégies de substitution des importations.

3.2.1.2. Transfert de technologie : Le transfert de technologie dans les pays hôtes dépend de la capacité d'absorption locale, de l'adéquation de cette technologie aux besoins du pays, des compétences des salariés, etc. ⁽¹⁰⁾La présence des entreprises étrangères est susceptible d'engendrer des bénéfices importants par le pays d'accueil à travers l'externalité de transfert technologique. Les transferts de technologie et leur diffusion s'opèrent par le biais de quatre mécanismes⁽¹¹⁾ indépendantes : les liaisons verticales avec les fournisseurs ou les acquéreurs dans les pays d'accueil ; les liaisons horizontales avec les entreprises concurrentes ou complémentaires de la même branche ; les migrations de personnel qualifié ; et l'internationalisation de recherche et développement.

Généralement les entreprises étrangères offrent une assistance technique, et une formation permettant l'amélioration de la qualité des produits des fournisseurs locaux. Sur le plan pratique, il est difficile d'obtenir des informations fiables sur les effets horizontales par ce que l'entrée d'une entreprise étrangère dans une économie d'un pays en développement à des effets difficiles à cerner par les chercheurs sur la structure du marché local. Selon certaines études récentes, il semblerait que les retombées horizontales soient de taille entre les entreprises qui opèrent, dans des branches d'activité indépendantes.

Pour que l'IDE ait un effet positif que l'instrument local, il faut que l'écart technologique soit relativement limité entre les entreprises étrangères et les entreprises des pays d'accueils. A partir d'un tel constat, on peut dire que l'impact de l'IDE sur la croissance est fonction de la pertinence de la technologie étrangère et du niveau technologique de base du pays hôte.

3.2.1.3. Concurrence : L'IDE peut contribuer à favoriser le développement économique en stimulant la concurrence au niveau des pays d'accueil, ce qui peut traduire par « une amélioration de la productivité, une baisse des prix, et une affectation plus efficientes des ressources ». ⁽¹²⁾ Néanmoins, la présence d'entreprises étrangères tend aussi à renforcer la concentration sur les marchés des pays d'accueil, surtout par le biais du processus de fusions et d'acquisitions et des stratégies de coopération.

On trouve également que la privatisation constitue un facteur d'attractivité d'IDE, surtout dans les pays en développement et les pays émergents. Ce facteur peut avoir des effets importants sur la croissance. A fin d'éviter les pratiques anticoncurrentielles, le meilleur moyen est d'élargir le marché en ouvrant peu largement l'économie du pays d'accueil au commerce extérieur, et de durcir les règles et les pratiques locales en matière de concurrence.

3.2.1.4. Développement des entreprises dans les pays hôtes : L'IDE peut contribuer à la dynamisation de développement des entreprises dans les pays d'accueil. Dans une telle situation, l'entreprise objet d'IDE, peut exploiter des synergies avec l'entreprise investisseur en matière d'investissement, d'amélioration de l'efficacité économique, de minimisation

des coûts, de développement d'activités économiques nouvelles, et d'exploitation de nouvelles opportunités. C'est dans le créneau de l'industrie ou il ya des opportunités de réaliser des économies d'échelle. Dans ce cas, l'absorption d'une entreprise individuelle, dans une entreprise développée se traduit dans la majorité des cas par la réalisation de gains d'efficience importants. Or, la politique de rachats d'entreprises par des capitaux étrangers entraîne des changements dans les modes de gestion et de pouvoir de décision.

3.2.2. Effets sur le marché des factures

L.Fontagne et F.Toubal (2010) mettent en évidence deux effets majeurs de l'IDE sortant :

- Un effet substitution : si l'IDE réplique l'activité domestique, il diminue le niveau de l'emploi dans le pays investisseur. Un faible niveau des salaires dans le pays d'accueil incitera l'entreprise étrangère à substituer du travail étranger au travail domestique. Dans ce cas, on assiste à une extension de l'activité à l'étranger au détriment de l'activité locale.

- Un effet revenu : il permet de compenser l'impact négatif du premier effet à travers l'implantation à l'étranger, qui facilite l'accès à de nouveaux parts de marché ou de nouveaux facteurs, et ceci aura tendance à augmenter le volume des affaires de la firme multinationale.

L'IDE sortant est qualifié comme un élément permettant d'accroître la volatilité de l'emploi dans les entreprises implantées à l'étranger. Dans ce cas, un effet d'arbitrage entre différents implantations s'installe, et les firmes multinationales peuvent faire évoluer facilement leurs effectifs employés localement afin de s'adapter aux chocs conjoncturels.

3.2.2.1. Les effets sur les conditions travail dans le pays d'accueil : L'effet majeur de l'IDE sur le capital humain dans les pays en développements paraît être indirecte, et résulter non pas tellement des efforts déployés par les entreprises multinationales que par les mesures prises par les gouvernements locaux pour attirer l'IDE, en améliorant le capital humain local⁽¹³⁾. Une partie des IDE ayant pour objet de bénéficier de l'existence d'un niveau bas des salaires ou de conditions de travail moins favorables dans certains pays d'accueil, les firmes multinationales sont parfois accusées de concurrence déloyale et de recours au dumping Social.

3.2.2.2. Impact sur les salaires : Les études récentes montrent que les employés appartenant aux filiales étrangères perçoivent des salaires plus élevés que leurs homologues au niveau local, en particulier dans les pays en développement. Selon une étude consacrée à l'impact social de l'IDE (2008) a analysé l'impact des prises de contrôle étrangères sur les salaires moyens pour deux économies émergents (Brésil et Indonésie) et trois pays de l'OCDE (Allemagne, Portugal et Royaume Uni), il ressort que les acquisitions d'entreprises locales par des investisseurs étrangers permettent d'augmenter

les salaires moyens dans les entreprises concernées. L'augmentation étant plus sensible pour les économies émergentes (11 % au Brésil, 19% en Indonésie) que dans les pays développés (3% -8%).

Dans la réalité, les IDE entrants peuvent aggraver les inégalités de rémunération dans les pays d'accueil, en développement, en poussant à la hausse les rémunérations des travailleurs qualifiés.

- Les IDE peuvent générer des effets indirects sur les conditions salariales des entreprises locales qui ne sont pas détenues par les actionnaires étrangers à travers deux canaux de transmission différents :

- Le premier concerne la diffusion des progrès de productivité introduits par les multinationales vers les entreprises locales. Selon H. Gorge et D. Greenaway (2004) :

- Amélioration de la productivité des entreprises locales par l'application des processus de production et méthodes de gestion des entreprises étrangers.

- Les fournisseurs locaux sont tenu à respecter les normes dans le processus de production et de gestion qui relèvent de la pratique des filiales étrangères ;

- L'intensification de la concurrence pousse les entreprises locales à s'adapter aux méthodes de production et de gestion introduites par les multinationales.

Le second tient aux effets de l'arrivée de filiales étrangères sur le marché du travail local :

- Augmentation mécanique de la l'offre de travail, ce qui devrait exercer une pression à la hausse des salaires locaux ;

- La réduction de l'offre de travail à l'attention des entreprises locales, à cause des conditions salariales favorables offertes par les filiales de groupes étrangers.

Donc, les entreprises locales devront revoir leurs salaires à la hausse afin de garder leur attractivité.

Concernant le marché des facteurs, on peut constater que les prédictions théoriques sur ce point restent ambiguës, du fait qu'elles dépendent notamment de s'avoir si l'emploi et l'activité domestique sont complémentaires ou substituables. Cette question de fond est ainsi l'origine d'un nombre important d'études empiriques (Head et Ries, 2001, Blonigen, 2011). Ces études confirment que les IDE de type vertical sont favorablement complémentaires des activités domestiques : L'entreprise qui transforme une partie de son activité à l'étranger contribue à la création de nouveaux emplois domestiques. Or, pour les IDE horizontales, les études montrent que les emplois créés à l'étranger sont en partie substituables aux emplois domestiques de façon plus au moins faible.

3.2.3. Sur l'environnement

Sur ce plan, M.Hubler et A.Keller constatent que les effets des IDE sur la consommation d'énergie et la pollution peuvent être décomposés en 3 éléments :

- Un effet d'échelle : la consommation d'énergie et la pollution sont proportionnellement liées à l'activité économique ;
- Un effet de composition : les IDE auront un effet différent en fonction de leur destination sectorielle.
- Un effet technologique : les technologies qui sont transférées dans les pays en développement par le biais de l'IDE sont plus sophistiquées et plus propres sur le plan environnemental, que celles dont disposent les pays d'accueil.

En d'autres termes, les effets positifs des IDE sur l'environnement sont possibles par ce que : Les firmes multinationales sont technologiquement avancées par rapport aux entreprises locales ; L'application stricte des normes environnementales par les firmes du pays de l'investisseur ; Le transfert de savoir faire vers les pays d'accueils.

Pour le pays investisseur, les grands pays investisseurs ont pris conscience du rôle déterminant de l'IDE dans une stratégie de conquête de part de marché. Il est jugé comme un facteur principal du développement international des entreprises. En effet, les pouvoirs publics des pays investisseurs peuvent mettre en place des politiques d'encouragement et d'appui à l'IDE sous diverses formes :

- le premier volet de cette politique d'appui est la prospection pour connaître le meilleur projet d'IDE. Dans ce cas, les pouvoirs publics fournissent les informations sur toutes les facettes du risque-pays ciblé ;
- une fois le projet identifié et sélectionné, l'investisseur étranger peut apporter sa contribution de financement de l'IDE par le biais d'une prise de participation dans la filiale, d'un prêt direct aux entreprises, de mécanismes fiscaux soulageant la trésorerie de l'entreprise pendant l'apport en fonds,...
- le dernier volet porte sur l'assurance de l'investissement contre le risque politique qui reste le produit le plus offert par les pays investisseurs. Les entreprises peuvent bénéficier aussi d'une couverture contre le risque commercial ou le risque de retournement de conjoncture.

En matière de délocalisation, F.Bernaroya (2010) précise qu'elle recouvre deux phénomènes différents : le premier est le transfert total ou partiel par un IDE sortant de l'appareil productif afin de réimporter sur le territoire national l'essentiel des biens produits à moindre couts.

- Le second est relatif au recours à la sous-traitance internationale, qui correspond à un transfert d'une activité sans IDE.

IV. Politique des IDE en Algérie

D'une manière générale, le continent africain attire peu d'IDE même si quelques pays comme l'Afrique du sud, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte constituent des exceptions. Pour les autres pays africains, l'IDE est concentré dans l'industrie extractive. Concernant l'Algérie, son économie fonctionne grâce à un seul secteur, celui de l'énergie. Les autres secteurs restent marginalisés de la sphère de financement de l'économie. En absence de diversification économique, le secteur des hydrocarbures occupe une place dominante en matière d'attraction d'IDE.

La fin des années 1980, est marquée par l'engagement de l'Algérie pour une politique de réformes économiques dans un but de rétablissement des équilibres macroéconomiques et de libéralisation de l'économie nationale permettant l'amélioration des performances en terme de croissance du PIB, de développement du secteur privé, et d'accroissement des flux d'IDE entrants.

Dès son élection en 1999, le président de la république a fait du retour des investissements l'un des principaux axes de son programme afin de rendre l'Algérie une destination plus attractive des IDE. Pour y faire face, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- la réforme du secteur bancaire qui a permis l'installation de plusieurs établissements financiers en Algérie ;
- la réforme du code des investissements a offert une série d'avantages fiscaux, afin de permettre le retour des IDE et l'amélioration du climat d'affaires ;
- la mise en place d'un système de régulation du marché foncier.

4.1. Les procédures relatives à l'investissement étranger

Selon l'ordonnance n°01/03 du 20 août 2001, toute personne physique ou morale, publique ou privée, nationale ou étrangère peut investir dans les activités économiques de production de biens et de services ainsi que dans les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et/ou de licence. Il est possible de bénéficier d'avantages en fonction des projets et de leur localisation (Ordonnance n° 01-03).

Cependant, le 22 décembre 2008, le Premier ministre algérien a publié une instruction allant dans le sens d'une restriction des IDE étrangers. En effet, il est prévu que pour tout nouveau projet d'investissement en Algérie, la majorité du capital (soit 51%) doit être détenue par des partenaires locaux. De même, cette instruction prévoit que les investisseurs étrangers devront recourir uniquement au financement local. Enfin, les projets d'IDE ne seront plus soumis à l'ANDI (Agence Nationale pour l'Investissement et le Développement) mais au CNI (Conseil National de l'Investissement), ce qui devrait entraîner des retards dans le traitement des dossiers.

La mise en œuvre d'un code des investissements afin d'alléger toutes les procédures législatives et réglementaires, n'exclut pas l'existence de certaines questions complexes. D'une part, la question du foncier qui reste l'un des principaux facteurs bloquants le démarrage des projets, d'autre part, la question relative à la complexité des procédures administratives. La mise en œuvre d'un arsenal d'avantages se trouve freiné par une mauvaise compréhension aussi bien de la part des investisseurs que de la part des organismes administratifs. En d'autres termes, tous les codes et les lois régissant l'attraction des investisseurs étrangers n'ont pas donné de résultats escomptables, excepté le secteur des hydrocarbures.

4.2. Pourquoi choisir d'investir l'Algérie

L'Algérie dispose d'une implantation géographique stratégique, lui permettant la mise en valeur de son potentiel d'investissement, de la taille de son marché intérieur (plus de 35 millions de consommateurs), de ses richesses importantes, de son potentiel en ressources humaines, de la maîtrise de sa dette extérieure, ..., Concernant les déterminants des IDE que souhaitent les investisseurs étrangers, l'Algérie a mis en place un arsenal juridique afin de répondre aux conditions exigées par ces investisseurs.

Tableau n°1 :Points forts et des points faibles

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> . Position géographique stratégique . Ressources naturelles importantes . Les faibles coûts des intrants énergétiques (Gaz, carburants & électricité) : le gaz industriel est 22 fois moins cher que la moyenne européenne, l'électricité est 6 fois moins chère . Lancement de projets économiques importants offrant de nombreuses opportunités d'investissements étrangers . Très faible niveau d'endettement (2% du PIB en 2011) . Bonne capacité de résister à la crise économique mondiale . Réserves de change importantes 	<ul style="list-style-type: none"> . Mise à terme de la privatisation . Retard accusé dans la réalisation de projets productifs . Absence de diversification économique . Rigidité du secteur bancaire . Lenteurs administratifs ; . Rigidité de la réglementation . Pression démographique . Evasion fiscale difficilement à juguler, fragilisant les recettes et les reformes fiscales . Recherche scientifique très fragile . Main d'œuvre jeune non qualifiée. . accès difficile au foncier industriel.

Source : ce tableau fait l'objet de la synthèse de l'auteur

Avant d'entamer notre analyse de l'état des lieux des IDE en Algérie, il nous semble utile de résumer les points forts et les points faibles caractérisant l'économie algérienne, selon le tableau n°1 :

4.3. Les IDE en chiffres

La politique des IDE a fait l'objet de la programmation de plusieurs projets dans divers secteurs qui n'attendent que leur mise en œuvre par les

partenaires étrangers. La bourse de partenariat élaborée par l'ANDI contenant 70 projets :

- 10 dans les matériaux de construction ;
- 18 dans les industries diverses ;
- 08 dans l'industrie chimique ;
- 22 dans l'agroalimentaire ;
- 06 dans la santé ;
- 06 dans le tourisme.

Durant la période 2000-2006, l'ANDI a traité des dossiers de projets d'investissement arabes pour 6 milliards de dollars : 60% des investissements déclarés ont été réalisés, dont ceux du groupe ORASCOM, la cimenterie du même groupe égyptien, et wataniya télécom Algérie. Pour la période 2008-2009, l'ANDI a enregistré 12^e projets en provenance des pays arabes dans le domaine du tourisme et complexes multifonctionnels, et le secteur industriel.

Selon le rapport du CNUCED 2011, les IDE algériens à l'étranger se sont chiffrés à 226 millions de dollars en 2010 contre 215 millions de dollars en 2009 et 318 millions de dollars en 2008. Le nombre de projets agréés par le CNI s'élève à 23 projets pour l'année 2011, pour un montant de 415 milliards de dinars, contre 11 projets pour un montant de 58.9 milliards de dinars en 2010.

La volonté des pouvoirs publics derrière ces projets réside dans la réduction des importations (46 milliards de dollars) en faveur des investissements productifs. Pour l'année 2011, l'Algérie fait partie des 10 pays du sud de la Méditerranée qui ont attiré en 2011, 38,94 milliards dollars, soit une hausse de 2,6% des IDE mondiaux.

3.3.1 Flux et tendances des IDE

Les flux nets d'IDE ont connu durant la période 2002-20011 des fluctuations remarquables : faibles durant la période 2002-2007 ; importantes durant la période 2008-2011. Les tableaux suivants montrent l'évolution des flux d'IDE entrants pour la période (2002-2011) et les différents indicateurs de mesure:

Tableau n°2 : Flux nets d'IDE entrants, unité Mrd \$

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Algérie	1.065	0.663	0.881	1.081	1.795	1.662	2.646	2.761	2.291	2.571

Source : www.banquemondiale.org

L'Algérie a enregistré une baisse de 60% des investissements étrangers en 2009 par rapport à l'année 2008. Cette baisse est-elle la conséquence des mesures d'encadrement des investissements directs étrangers prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009 ou est-elle liée à la conjoncture mondiale morose ? En tout cas, le FMI s'est posé la question des

effets négatifs de ce recul sur l'attractivité de l'économie algérienne. Quand on regarde l'évolution des IDE en Algérie en 2009 et au début 2011 on observe, dans le secteur hors hydrocarbures et hors secteur financier, une baisse d'environ de 60% en 2009 par rapport à 2008. En 2010, alors que dans beaucoup de pays émergents, on observe une reprise assez importante des flux de capitaux, on n'a pas observé un tel rebond en Algérie.

Tableau n°3 : Indicateurs de mesure (2008-2009)

Investissement Direct Etranger	2008	2009	2010
Flux d'IDE entrants	2.646	2.761	2.291
Stocks d'IDE	14.497,9	17.206,4	19.497,6
Indicateur de performance*, - rang sur 141 économies	113	77	-
Indicateur de potentiel**, rang sur 141 économies	70	-	-
Nombre d'investissements Greenfield***	72	32	-
IDE entrants (en % de la FBCF****)	5,6	1,3	-
Stock d'IDE (en % du PIB)	8,5	12,3	-

Source : CNUCED*

En 2009, l'Algérie a enregistré seulement 285 millions de dollars d'IDE. Au 1er semestre 2010, le montant d'IDE est estimé à 271 millions de dollars. C'est toujours difficile de faire la part des choses, la baisse de l'an dernier s'est produite dans un contexte où au niveau mondial, il y a eu une baisse des flux des capitaux. Cette baisse en Algérie est particulièrement remarquable. Il y a eu sans aucun doute un impact de ses mesures sur le comportement des investisseurs étrangers", a indiqué le chef de la mission du FMI (Joël Toujas-Bernaté). Vu cette situation, il s'avère plus important de voir comment des investisseurs, même des plus petites tailles, peuvent venir et trouver des partenaires au sein de l'économie algérienne.

Selon le Forum économique mondial 2012-2013 dans son rapport annuel relatif au climat d'affaires et d'investissement, tous les indicateurs de la compétitivité économique montrent un recul important enregistré dans l'environnement des affaires et de l'investissement en Algérie. Avec un PNB de 190 milliards de dollars, l'Algérie reste toujours une destination difficile et non préférée par les investisseurs étrangers.

Selon le même rapport, l'Algérie vient au 87^{ème} rang sur 142 pays en 2011-2012, et 110^{ème} sur 144 pays en 2012/2013. Ce recul important s'explique par l'existence de plusieurs déséquilibres structurels dans la gestion de l'économie. Le tableau ci-dessous résume le classement de l'Algérie par type d'indicateur de compétitivité économique.

Dans la conjoncture actuelle L'Algérie a besoin d'une présence de capitaux étrangers dans la sphère économique nationale sous forme d'IDE. Ces investissements auront un impact favorable sur le transfert de technologie et de savoir faire, ainsi, sur les modes de gestion et la création d'emploi.

Tableau n° 4 :Classement de l'Algérie par type d'indicateur de compétitivité

Indicateurs	Rang
- Efficacité des entreprises	141
- Infrastructures de base	100
- Santé et enseignement primaire	93
- Enseignement supérieur	108
- Efficacité du marché de bien	143
- Efficacité du marché de travail	144
- Développement du marché financier	142
- Domaines technologiques	133

Source : Synthèse du rapport annuel du Forum économique mondial relatif au climat d'affaires et D'investissement 2012-2013

La série de mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, dont la nouvelle réglementation relative aux IDE imposant une participation majoritaire algérienne de 51%, est un facteur décourageant les IDE. De même, la corruption, les lourdeurs bureaucratiques, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité juridique relative aux droits de propriété intellectuelle sont des freins à l'investissement. Officiellement, le gouvernement demeure engagé dans la libéralisation économique et continue à rechercher l'investissement étranger dans des secteurs tels que les infrastructures, les télécommunications, l'énergie et l'eau. On peut également noter une réorientation des IDE sur le marché domestique à travers la multiplication des projets de développement des transports et des infrastructures. Malgré les facilitations accordées en matière de législation les investisseurs occidentaux évitent de supporter le risque d'investir en Algérie. Pour y remédier, les pouvoirs publics se sont retournés aux investisseurs des pays du golf.

Dans ce contexte, Il faut que des plans de mise à niveau et de formation soient lancés pour permettre aux entreprises de s'inscrire dans une nouvelle logique d'investissement. Outre, l'industrie, il ya lieu de favoriser l'essor des banques, le BTP, les télécoms, les servisse, une urbanisation moderne, les transports, qui demeurerent les secteurs attractifs des investissements étrangers.

Grosso modo, la politique en faveur des IDE reste toujours passive, en dehors du secteur des hydrocarbures ouvert aux capitaux étrangers depuis 1971. La loi de 1982, porte à 49%, la part du partenaire étranger. En plus, cette loi dans la mesure où elle exclut le secteur privé de faire partie du partenariat étranger, elle n'a pas donné l'effet attendu.

Par ailleurs, avec les liens étroits en matière d'investissements et de commerce entre l'Algérie et l'union européenne, les perspectives à court terme des IDE peuvent être affectées en raison de la grave crise financière que traverse l'UE. En effet, on peut souligner que l'année 2011, marquée par les bouleversements politiques en cours dans plusieurs pays MED et la crise de la dette des pays de la zone euro, donne logiquement lieu à une

baisse des annonces d'investissements directs étrangers et de partenariat au sud de la méditerranée. Aujourd'hui, « l'Algérie veut substituer à ses besoins énormes d'importation nationale à laquelle les investisseurs étrangers sont invités à concourir en établissant des partenariats bénéfiques pour les deux parties »⁽¹⁴⁾.

4.3.2. Répartition des IDE par secteur

Le schéma ci-dessous explique clairement la concentration des IDE dans le secteur de l'industrie avec 52.67 % du total des IDE nets durant la période 2002-2009, suivi par le secteur du BTP avec 27.96%. Or, les secteurs de l'agriculture, le tourisme et le transport ont enregistré les plus faibles parts d'IDE (respectivement 0.12%, 1.55%, 0.74%). Donc, les pouvoirs publics doivent revoir leur politique d'attractivité Des IDE pour ces secteurs jugés stratégiques pour l'économie nationale.

4.3.4. Conditions de réussite des IDE

Certaines recommandations d'ordre économique peuvent être proposées dans le domaine d'IDE pour le pays hôte: Les mesures de politique économique ayant trait aux IDE résident dans la maximisation des bénéfices espérés des IDE tout en minimisant le plus possible les inconvénients s'y afférents.

Afin de tirer un maximum de profit au maximum des avantages des IDE, trois mesures de politique économique peuvent être envisagées dans ce contexte :

- Améliorer le niveau d'éducation, d'expertise technique de la population, de recherche et de développement ;
- Accroître le degré de concurrence afin de pousser les entreprises locales à tirer profit des technologies introduites par les entreprises étrangères ;
- Inciter les filiales étrangères à céder une partie de leurs techniques de production et de gestion aux entreprises locales.

La maximisation du volume d'IDE entrants nécessite obligatoirement l'adoption de plusieurs mesures de politique économique, on peut citer entre autres :

- La mise en place des politiques de stabilisation macroéconomiques visant à préserver la croissance économique et à minimiser l'inflation ;
- L'investissement dans le système d'éducation et de formation afin d'améliorer la qualité de la main d'œuvre ;
- La mise en place d'un système d'incitation fiscale au profit des investisseurs étrangers,
- La minimisation, voire l'élimination des contraintes règlementaires s'appliquant aux investisseurs étrangers ;
- La mise en œuvre de subvention et d'aides financières aux investisseurs étrangers.

Conclusion

Les entrées des IDE dans les pays d'accueil et notamment les pays en développement ont suscité un vif intérêt du fait de leur rôle important dans la modernisation des économies de ces pays. Or, les effets des IDE varient d'un pays hôte à l'autre, selon la nature des investissements, selon la spécialisation, selon les politiques économiques adoptées.

Certains pays sont privilégiés par les IDE en raison de leur stabilité politique, de leur taux de croissance, de leurs infrastructures, de la qualité de leurs institutions et l'importance de leur capital humain. A l'inverse, les pays qui connaissent des difficultés d'attraction (cas de l'Algérie) des IDE sont obligés de revoir leurs politiques d'investissement vis-à-vis des investisseurs étrangers, en introduisant des réformes visant l'amélioration du climat d'affaires, à savoir :

- La réforme du marché financier industriel, du secteur financier et du système fiscal ;
- La réduction des barrières administratives, et renforcement de l'accès à l'information ;

Le champ de la recherche sur les effets des IDE reste largement ouvert dans la mesure où les études empiriques existantes reposent sur des statistiques perfectibles, que les approches économétriques n'apportent toujours pas des réponses généralisables. Ces travaux devraient être complétés par des études de cas qui sont trop peu nombreuses.

En définitive, la contribution à ce numéro, bien que ne couvrant qu'une petite partie de ce vaste sujet, permet d'aborder des aspects divers touchant aux déterminants des IDE, aux effets des IDE sur les pays en développement d'une manière générale et les pays du Maghreb arabe de façon particulière.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Il s'agit de trois types d'intégration régionale, à savoir : l'intégration Nord-Nord (UE) ; l'intégration Sud-Sud (Le MERCOSUR) ; l'intégration Nord- Sud (Euro-Med et le NAFTA).

(2) Manuel du FMI, 4^{ème} édition, 1977

(3) Direction de l'intelligence économique, des études et de la prospective, IDE dans le monde, document n°15, aout 2010, p.7

(4) OCDE, définition des ID internationaux, 2008

(5) J.R.Markusen, Unified treatment of Horizontal Direct Investment, Vertical Direct Investment and Pattern of trade in goods and services, paper n°5696, 1996

(6) Barrell.R ; Pain.N., « Domestic institutions, agglomeration and Foreign direct investment in Europe », in European economic review, n°43, 1999, pp.925-934.

(7) Selon (Bernard, 1997 ; Yeaple, 2003)

(8) Vincent Delbecque, Isabelle Méjean, Lise Patureau, enjeux théoriques de la délocalisation, in www.ffsa.fr/webffsa/risaques.nsf/b, article, 12-07-2012. pp.1-3-4

(9) Synthèse du rapport de l'OCDE : « L'IDE au service du développement », 2002, pp.8-9

(10) Claire Maingy, in région et développement, les investissements directs étrangers dans les pays en développement : la diversité des impacts, éd l'harmattan, 2004, P.77.

(11) Rapport annuel de l'OCDE 2002, p.14

(12) Rapport annuel de l'OCDE 2002, p.18

(13) V.Delbecque, I. Méjean, L.Patureau, « enjeux théoriques de la localisation », in www.ffsa.fr: 12.07.2012.

* Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements Greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

(14) Rencontres Algérie 2012, Paris, organisés par l'agence française pour le développement international des entreprises, Ubi France, le DC de l'ADIANDI.

Ouvrages

– B.Bertrand, R.Gouia, « Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen », Ed Economica, Paris, 1998.

– C. Mainguy, « Les investissements directs étrangers dans les pays en développement : la diversité des impacts », éd L'Harmattan, Paris, 2004.

– J.H.Dunning , « International production and multinational entreprises, 1981

– JL.Mucchielli, « les firmes multinationales : mutations et nouvelles perspectives », Economica, Paris, 1985.

Rapports

– CNUCED, rapport sur l'investissement dans le monde, 2001.

– OCDE, « L'IDE au service du développement », synthèse, 2002.

– CNUCED, rapport sur l'investissement en Algérie, 2004.

– OCDE, l'impact social de l'investissement direct étranger, synthèses, juillet 2008.

– OCDE, définition des ID internationaux, 4^{ème} éd, Paris, 2008.

– OCDE, les entreprises multinationales favorisent-elles l'amélioration, des rémunérations et des conditions de travail? », 2008.

– CNUCED, examen de la politique d'investissement au Maroc, n°4, 2008.

– Direction de l'intelligence économique, des études et de la prospective, IDE dans le monde, document n°15, aout 2010.

-
- L.Fontagné et F.Toubal, « investissements direct étrangers et performances des entreprises », rapport du conseil d'analyse économique, la documentation française, Paris, 2010.
 - F.Benaroga, le point sur les délocalisations, rapport du conseil d'analyse économique, la documentation française, vol 51, n°1, 2010.
 - CNUCED, rapport économique sur l'Afrique : le rôle de l'Etat dans la transformation économique, 2011.

Articles

- Barrell.R ; Pain.N., Domestic institutions, agglomeration and Foreign direct investment in Europe, in European economic review, n°43, 1999.
- F.Boualem, colloque international « Ouverture et émergences en Méditerranée », octobre, Rabat, Maroc, 2008.
- H.Gorg et D.greenaway, "Do Domestic Firms really benefit from Foreign Direct Investment?", World Bank Research Observer, vol 19, n°2, 2004.
- Isabel Méjean, Enjeux théorique de la délocalisation, 2012, in <http://www.ffsa.fr/webffsa/risques.nsf/b>
- J.R.Markusen, Unified treatment of Horizontal Direct Investment , Vertical Direct Investment and Pattern of trade in goods and services, NBER Working papers n°5696, 1996 .
- M.Sadni Jallab, foreign direct investment, macroeconomic instability and Economic growth in MENA countries, working papers, n°08-017, Jun 2008.
- Référence nationale et investissement étranger : des mesures en faveur des entreprises algériennes, in www.algeriesite.com.
- S.R.Yeaple, the complex integration strategies of multinationals and Gross Country dependencies in the structure of foreign direct investment, journal of international Economics, vol, 60, 2003.
- V.Delbecque, I.Mejean, L.Patureau, « enjeux théoriques de la localisation », in www.ffsa.fr; 12.07.2012.

Sites web

- www.worldbank.org
- www.unctad.org
- <http://www.dti.gov.uk>
- <http://www.unorg/publications>
- www.economiesolidaire.com
- www.franceangels.org/espace-entrepreneur